

**ÉNERGIE ÉOLIENNE** ValEole et RhônEole unissent leurs efforts pour vanter les mérites... du vent.

# L'éolien s'expose au Restoroute de Martigny

La bataille des éoliennes fait rage au coude du Rhône. D'un côté, deux sociétés qui veulent construire trois parcs éoliens: RhônEole à Collonges-Dorénav, Vernayaz-Martigny, et ValEole à Charrat-Saxon. De l'autre, l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône (APPCR) qui n'en veut pas.

Chaque camp a compris que, pour emporter les faveurs d'un large public, il lui fallait communiquer. Et ils doivent faire vite: le 24 novembre, les citoyens de Charrat et de Saxon devront se prononcer, à bulletins secrets, sur la modification de leurs plans de zones respectifs, étape indispensable à la création d'un parc éolien sur leur territoire communal.

Un «non» signifierait la fin plus ou moins certaine de l'éolien ici. Pour rappel, la mise à l'enquête publique avait enregistré



Daniel Fournier et Bernard Troillet se sont essayés au petit quiz sur les éoliennes proposé en entrée de l'exposition, où leurs sociétés RhônEole et ValEole communiquent d'une seule voix. LE NOUVELLISTE

330 oppositions, actuellement traitées par les administrations.

Les deux sociétés, en main des

communes de la région et de partenaires électriques valaisans, fribourgeois et lausannois, ont aussi compris qu'en parlant

d'une seule voix, leur discours aurait un impact plus important. Cela passe notamment par le lancement, hier, d'un site internet commun, [www.eolienvalais.ch](http://www.eolienvalais.ch). Et, parallèlement, par une exposition dans le hall d'accueil du Restoroute du Grand-St-Bernard, à Martigny. «C'est un lieu de passage très fréquenté», justifie Bernard Troillet, président de ValEole, «y compris par des gens qui ne sont pas de la région et c'est une bonne chose, parce que le débat sur l'éolien dépasse largement le coude du Rhône. On nous reproche souvent de ne pas communiquer, on a là une preuve de plus que ce n'est pas vrai.»

Au menu de cette exposition des tables tactiles avec des quiz sur l'éolien, divers films de présentation, des dessins d'enfants récoltés lors des journées portes ouvertes du printemps dernier

ou encore un livre regroupant toutes les idées reçues sur cette énergie. «Les gens ne savent pas, par exemple, que plus d'un million de francs a déjà été dépensé en études d'impact diverses», raconte Carole Pellouchoud, conceptrice de l'exposition. «Quand on construit une éolienne, c'est quelque chose de réfléchi, dans un cadre légal précis. Et surtout que ça correspond à une volonté de l'État du Valais de développer ce type d'énergie.»

Plus loin, un module sonore permet de comparer divers bruits, de la terrasse de bistrot au trafic du train, en passant par l'intérieur d'une voiture et, bien évidemment, celui d'une éolienne à 300 mètres, la distance minimale légale pour une habitation. ● OLIVIER HUGON

A voir jusqu'au 24 septembre.